

Appel de la Commission Exécutive Fédérale des 28 et 29 novembre 2012

L'heure n'est pas à la résignation.

Les salariés doivent se faire entendre.

Dans toutes nos professions, nous subissons les attaques des employeurs contre nos droits et garanties collectives. Mutualisation d'activités, fusions, régionalisations, suppressions massives d'emplois, absence d'augmentation des salaires sont le vécu des salariés de la protection sociale.

Nous devenons la simple « variable d'ajustement » pour permettre des économies budgétaires.

Nos employeurs prennent directement modèle sur les pires méthodes du MEDEF.

Des négociations interprofessionnelles sont en cours avec les organisations syndicales représentant les salariés et les représentants des employeurs sur «la sécurisation de l'emploi» et «les retraites complémentaires ARRCO et AGIRC».

Ce qui est en jeu à travers ces négociations, **c'est notre avenir à tous.**

Le MEDEF veut imposer une régression sociale à tous les salariés actifs, retraités. Nous sommes tous concernés.

Si le MEDEF parvenait à ses fins, nul ne pourrait espérer être épargné.

Les conventions collectives de nos professions, à l'instar de ce qui se passe dans l'Aide à domicile, voleraient en éclat.

Les syndicats, militants syndiqués de nos professions ont la responsabilité de se mobiliser pour répondre à l'appel de la CGT.

**Le 13 décembre 2012 allons dire au MEDEF
et à nos employeurs, la précarité, la flexibilité, le chômage,
les bas salaires :**

ÇA SUFFIT !

Ce 13 Décembre, pas un seul militant ne doit manquer à l'appel pour participer aux manifestations, rassemblement organisés localement ou régionalement.

Compte tenu de la gravité des attaques, des menaces qui pèsent sur le droit du travail et donc sur nos conventions collectives, la commission exécutive considère que la participation à ces manifestations est une priorité absolue. Nous invitons les syndicats à décider que la CGT ne pourra ce jour là participer à aucune réunion avec l'employeur dans l'entreprise ou au niveau national.

Le 17 décembre, la fédération CGT appelle les personnels des organismes de Sécurité sociale à être en grève pour exiger une hausse de la valeur du point, l'arrêt des suppressions d'effectifs, la transformation de tous les CDD en CDI et des embauches en CDI.

Là encore, la mobilisation doit être à la hauteur de l'enjeu. De l'ampleur de la grève du 17 Décembre dépendra le contenu des négociations salaires prévues le 18 décembre. Nous demandons aux membres de la commission exécutive et aux responsables régionaux de nous faire connaître les organismes où en l'absence de syndicat CGT, aucun préavis ne serait déposé. Dans ce cas, la fédération peut déposer un préavis.

Le 21 décembre, les syndicats CGT de l'Aide et du Maintien à domicile appellent à une journée d'action dans tous les départements.

Cette journée d'action ne peut reposer sur les épaules des seuls militantes de l'Aide à domicile. Tous ensemble nous devons, dans chacun de nos départements aider les syndicats de l'Aide à domicile à réussir cette journée. Cette aide doit prendre des aspects très concrets : tirage des tracts, distribution dans des lieux stratégiques pour informer la population, convocation et tenue de conférence de presse, signature de la pétition dans les lieux publics, auprès de nos collègues de travail...

Cette journée d'action concerne tous les syndicats de notre fédération. Notre solidarité doit jouer à plein. Concernant la Sécurité sociale, la fédération met à disposition des responsables des collectifs régionaux des chèques syndicaux pour permettre de détacher des militants pour aller spécifiquement aider les syndicats de l'Aide à domicile.

Attention, les associations d'aide à domicile sont des entreprises privées, il n'y a donc pas de préavis à déposer.

**13 DÉCEMBRE, 17 DÉCEMBRE, 21 DÉCEMBRE...
SACHONS MONTRER NOTRE DÉTERMINATION.**

La commission exécutive propose aux syndicats de chaque profession, d'engager, dès le début de la nouvelle année le débat avec les salariés sur la construction de l'action, large et rassembleuse inscrite dans la durée avec en perspective une journée nationale d'actions et de grèves de toutes les professions de la fédération.

En prenant en compte le degré de mobilisation et les réalités de chaque secteur, nous proposons de construire et d'avancer ensemble au rythme de chaque profession.

Ainsi dans la Sécurité sociale, nous proposons, dès à présent de suspendre le mouvement dans les CAF après le 17 décembre, pour une reprise dès le début janvier, avec assemblée générale où sera mis en discussion la décision d'une journée nationale d'action Sécurité sociale.

Dans le même temps, nous proposons aux syndicats des URSSAF de débattre d'une journée de grève le 15 janvier et plus particulièrement aux URSSAF régionalisées au 1^{er} janvier 2013 du dépôt d'un préavis de grève du 2 janvier au 15 janvier.

Seuls le rapport de force et la mobilisation des salariés pourront infléchir les choix du gouvernement et les positions du MEDEF.

LA CRISE, C'EST EUX, LA SOLUTION, C'EST NOUS !